

COMPTE-RENDU

REUNION DU COMITE GNTS

14 DECEMBRE 2021

Présents :

NOM	Prénom	Club
DEFRA NOUX	Daniel	Bords de Loire
OSTYN	Bruno	Bords de Loire
NOYER	Emile	Bourg
JUYAUX	Jean-Yves	Bourg
MICONNET	Jean-Pierre	Bourg
DUBUS	Henry	Chanalets
RENAUD	Yves	Chanalets
MYSZKA	Jacques	Le Campanil
HERVE	Michel	Miribel
SOUVRAS	Jacques	Montmeyran
MATHIEU	Joël	Montmeyran
GAILLARD	Charles	Montmeyran
CHARDON	Bernard	Rocher Blanc
PERILLAT	Aimé	Rocher Blanc
LEMOINE	Pascal	Trois Vallons
JAILLET	Christian	Trois Vallons
BONTOUX	Patrick	Trois Vallons
MEYNIER	Pierre	Le Campanil

1- ELECTIONS :

-Sont élus ou confirmés dans leurs fonctions sous l'animation du Président Henry DUBUS (Chanalets)

-Vice-Président : Bernard CHARDON (Rocher Blanc)

-Secrétaire : Jacques MYSZKA (Campanil)

-Adjoint : Christian JAILLET (Trois Vallons)

-Trésorier : Jean-Pierre MICONNET (Bourg-en-Bresse)

-Adjoint : Emile NOYER (Bourg-en-Bresse)

-Capitaine des jeux : Jacques SOUVRAS (Montmeyran)

-Adjoint : Emile NOYER (Bourg-en-Bresse)

-Responsable des 18 trous : Patrick BONTOUX (Trois Vallons)

-Adjoint : Daniel DEFRA NOUX (Bords de Loire)

-Recherche par Jacques SOUVRAS d'une personne responsable du site internet.

La déclaration de ces changements sera faite à la Préfecture de l'Isère.

2- PROGRAMME 2022

Le programme provisoire des compétitions 2022 est en pièces jointes.

-Miribel conserve son statut actuel et négocie ses compétitions à MACON La COMMANDERIE (ou au CLOU).

-Le tarif des 9 trous est fixé à 46 € pour 2022.

3-REGLEMENT INTERIEUR : MODIFICATIONS

- La cotisation GNTS 2022 est fixée à 45 €
- 1 ou 2 correspondants par club au comité, un de plus possible, si élu au conseil.
- Les comptes-rendus des réunions du conseil sont envoyés aux membres du conseil, libre à eux de le faire suivre à leurs correspondants.
- Une photo est obligatoire pour toutes les inscriptions au GNTS.
- Compétitions : les inscriptions seront envoyées à Jacques SOUVRAS le JEUDI AVANT 12 H, passé ce délai, elles seront refusées sauf scratches de compétiteurs inscrits.
- Les annulations de compétition en cas de mauvaise météo seront décidées le samedi à 14H
- Vainqueurs primés : Si une même personne arrive 1^{ère} en brut et 1^{ère} en net, elle sera récompensée en brut et c'est la 2^{ème} en net qui sera primée.
- Les catégorie-séries seront rééquilibrées en 2022 à la fin de toutes les inscriptions.
-

4-QUESTIONS DIVERSES

- Quotas compétitions 9 trous : Les places qui restent libres, après quotas et arrondis, seront attribuées au pro-rata du nombre d'inscrits à la compétition et non plus du nombre d'adhérents par club.
- Cuiller de bois : elle sera maintenue au championnat 2022
- Repas : les tables par club seront conservées.
- Championnat CI/CE : on maintient 5 participations pour figurer au résultat final.

La prochaine réunion aura lieu le **8 FEVRIER 2022 à 10 H**

(Soit à la Petite Auberge, soit dans la salle de réunion des Trois Vallons)